



CHALLENGE DES RESERVES U13

Tour N° 2 Départemental des **U13** : **Samedi 7 février 2026**

GROUPES	EQUIPES	LIEUX
1	BUIRE HIRSON ORIGNY 3 – BUIRE HIRSON ORIGNY 2 – RIBEMONT 2 – GAUCHY ST QUENTIN 2	RIBEMONT
2	VERVINS 2 – FC THIERACHE 2 – GAUCHY ST QUENTIN 4	VERVINS
3	ITANCOURT U12 2 – CREPY CHERY U12 – US LAON U12 2 – CHAUNY U13 3	CHAUNY Léo Lagrange
4	CHAUNY U13 2 – ATHIES SS LAON 2 – US LAON U13 2 – PTT LAON 2	LAON Levindrey
5	BCV 2 – 3 CHÂTEAUX 2 – SOISSONS U12 2 – ICTE U13 2	SOISSONS Hippodrome
6	BELLEU 2 – SOISSONS U13 2 – ICTE U12 2 – ICTE U13 3	CHATEAU THIERRY

2 qualifiés par plateau pour le 3^{ème} tour.

12 équipes pour le 3^{ème} tour.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
 TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
 SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



CHALLENGE DES RESERVES U13

Saison 2025-2026

Tour N° 2 DEPARTEMENTAL
SAMEDI 7 février 2026

RENDEZ-VOUS à 12 H 30 au Stade

Début des Rencontres dès 13 H 00

Groupe : Durée d'un match :

1 x 30 minutes si groupe de 3 équipes

1 x 20 minutes si groupe de 4 équipes

(Avec pause coaching de 2 minutes maxi)

STADE DE Club organisateur :

Equipes convoquées :

.....

Planning des RENCONTRES

Horaire	Rencontres	Score
Match 1		
Match 2		
Match 3		
Match 4		
Match 5		
Match 6		

Classement:

Observations éventuelles :

.....

.....

FEUILLE A ETABLIR et A RETOURNER AU DISTRICT AISNE DE FOOTBALL –

B. P. N° 35 – 02302 CHAUNY CEDEX

Par mail : tpiette@aisne.fff.fr

par le CLUB ORGANISATEUR, autrement dit le club RECEVANT, dans les 48 Heures.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



CHALLENGE DES RESERVES U13

Tour N° 2 Départemental des **U13** : **Samedi 7 février 2026**

RENDEZ VOUS à 12 H 30

Début des Matches dès 13 H 00

FEUILLE D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE DE

NOM et PRENOM DES JOUEURS	Date de Naissance	N° de Licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Nom et Prénom de la Personne Adulte Responsable :

Feuille d'engagement à remettre au Responsable dès votre arrivée au stade

Une équipe U13 peut être Masculine, Féminine ou Mixte

Sont autorisés à participer :

Les U12 et U13 – né(e)s en 2013, 2014 et les U14F nées en 2012

3 U11, né(e)s en 2015 peuvent également faire partie de la composition de l'équipe.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



TESTS A EFFECTUER PAR LES EDUCATEURS DES CLUBS PRESENTS

TOUR N° 2 : Samedi 7 février 2026

I – LES JOUEURS

- Chaque équipe se compose de 12 joueurs au plus
- Les remplacements peuvent se faire à tout arrêt de jeu (sans limitation), après autorisation de l'arbitre.

II – LA PARTIE

- Chaque rencontre se joue en :

Groupe de 3 équipes : 3 Matches de 30 minutes

Groupe de 4 équipes : 6 matches de 20 minutes

Avec arrêt maximum de 2 minutes entre les deux périodes

- L'arbitrage est assuré par des Dirigeants des Clubs.

II BIS – LA JONGLERIE

La Jonglerie sera effectuée par les Educateurs des clubs présents.

III – LOIS DU JEU

- Ce sont celles du Football à 8 de la F. F.F.

IV – CLASSEMENT DES EQUIPES

- Dans chaque groupe, chaque équipe est opposée aux autres en un seul match.
- Chaque équipe marque
 - 3 points par match gagné,
 - 1 point par match nul,
 - 0 point par match perdu sur le terrain,
 - 1 point par match perdu par forfait ou par pénalité, après délibération au Bureau du Comité Organisateur.
- Le Classement final, dans chaque groupe, est établi d'après le nombre de points marqués au cours des rencontres.

CAS PARTICULIERS

- Deux équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées :
 - a) Par le résultat du match qui les a opposées (avantage au vainqueur)
 - b) A défaut, (si match nul), avantage est donné à l'équipe ayant le meilleur résultat à la jonglerie.
- + de 2 équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées par la Jonglerie des 8 meilleurs, puis des 9, etc.

V – OBLIGATIONS DES CLUBS

- La participation à cette épreuve implique pour les participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Chaque équipe sera accompagnée d'un responsable majeur.
- Les Dirigeants responsables de chaque équipe devront obligatoirement laisser les licences de leur(s) équipe(s) en dépôt au Secrétariat avant le début des rencontres, ceci afin d'éviter toutes contestations possibles.
- La Feuille de participation définitive, avec les 12 noms (**maxi**) autorisés, sera remplie par le responsable majeur, dès son arrivée au stade.
- Une équipe est composée de **4 joueurs mutés** (maxi) dont 1 hors période.



TESTS A EFFECTUER PAR LES EDUCATEURS DES CLUBS PRESENTS
CHALLENGE DES RESERVES U13

2ème Tour : Samedi 7 février 2026

EQUIPE DE :

JONGLERIE – TETE – PIEDS

NOM – PRENOM des Joueurs	Année de naissance	Pieds (50)		Tête (20)	
		1er	2ème	1er	2ème
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

TOTAL DES 8 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

TOTAL DES 9 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

TOTAL DES 10 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

TOTAL DES 11 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS	TETES

